



Fédération des Associations Laïques du Cantal  
Centre Antonin LAC  
Rue, du 139ème R.I - 15012 AURILLAC cedex  
Tel : 04 71 48 42 58 - Fax : 04 71 48 80 39  
Mail : [usepufolep15@yahoo.fr](mailto:usepufolep15@yahoo.fr) ou [usep-ufolep@fal15.org](mailto:usep-ufolep@fal15.org)

Aurillac, le 07 novembre 2011

Le Délégué Départemental U.F.O.L.E.P - U.S.E.P  
aux  
Responsables des associations ski  
Enseignant(e)s et Directeur(trice)s  
des écoles primaires

Madame, Monsieur,

Les conditions d'accès aux remontées mécaniques de la station de  
**Super-Lioran** pour la saison 2011/2012 sont les suivantes :

### LES FORFAITS SCOLAIRES (jusqu'à 18 ans)

- Les tarifs « scolaires » : **8,10€** la journée  
**4,60€** la  $\frac{1}{2}$  journée en semaine (du lundi au samedi 13h)  
**7,30€** la  $\frac{1}{2}$  journée le samedi après midi
- Les autres tarifs : **6,10€** les 10 montées télé-baby  
**4,00€** la montée télésiège

Les forfaits « scolaires » ne sont délivrés que sur présentation de la liste des enfants et des accompagnateurs composant le groupe.

Cette liste devra être établie en début de saison, avant la première sortie et envoyée à l'U.F.O.L.E.P/U.S.E.P qui transmettra à la S.A.E.M « Super Lioran développement » (structure gestionnaire de la station de Super Lioran).

## CONDITIONS DE VALIDITE DE CES FORFAITS

☞ Ils sont valables pour les accompagnateurs à raison de 1 pour 10 enfants. Les accompagnateurs supplémentaires bénéficieront d'un tarif groupe à retirer en caisse N°5 sur présentation d'une pièce d'identité.

☞ Ils sont individuels. Chaque enfant doit donc porter son forfait épinglé à son vêtement et facilement contrôlable.

☞ Ils impliquent la circulation en groupe (minimum 7 enfants) avec un accompagnateur au passage des remontées mécaniques, y compris le téléphérique.

## LES FORFAITS ACCOMPAGNATEURS SAISON

☞ La S.A.E.M Super Lioran délivrera cette année des **forfaits accompagnateurs saison** au tarif de **208€**/par forfait.

☞ Ces forfaits accompagnateurs saison seront attribués aux personnes licenciées dans les associations affiliées à l'U.S.E.P ou à l'U.F.O.L.E.P ayant une activité réelle attestée de formation ou d'encadrement lors de sorties scolaires ou associatives.

## LES FORFAITS INITIATEURS JOURNEE

☞ La S.A.E.M Super Lioran délivrera également à tout moment (hors temps d'encadrement), **des forfaits initiateur journée à 15,00€**, à retirer en caisse n°5 sur présentation d'une pièce d'identité + carte animateur ski alpin U.F.O.L.E.P/U.S.E.P.

☞ Ces forfaits seront attribués aux personnes licenciées dans les associations affiliées à l'U.S.E.P ou à l'U.F.O.L.E.P, titulaires d'une carte d'animateur ski U.F.O.L.E.P/U.S.E.P et ayant une activité réelle attestée de formation ou d'encadrement lors de sorties scolaires ou associatives.

☞ A cet effet des cartes nominatives « d'animateur ski alpin U.F.O.L.E.P/U.S.E.P » seront délivrées à votre encadrement bénévole agréé et inscrit sur les listes déposées à La S.A.E.M Super Lioran.

Je vous demande donc de renvoyer à :

La F.A.L du Cantal secteur USEP - UFOLEP  
Centre Antonin LAC - rue du 139<sup>ème</sup> R.I  
15012 Aurillac cedex

**avant le 18 décembre 2011 les feuilles ci-jointes :**

- liste des enfants inscrits à l'année pour une activité ski
- liste de l'encadrement licencié et agréé.
- demande de forfaits accompagnateurs saison

**La demande de forfaits accompagnateurs sera impérativement accompagnée d'une photo des personnes intéressées et d'un chèque de 208€ par forfait à l'ordre de « Super Lioran développement ».**

**IMPORTANT**

**Les forfaits accompagnateurs saison sont à retirer en caisse N°5 à la station de Super - Lioran par un responsable, au minimum une semaine après l'envoi des demandes à l'U.F.O.L.E.P/U.S.E.P.**

**Les cartes nominatives « d'animateur ski » seront envoyées par l'U.F.O.L.E.P/U.S.E.P dès réception de la liste des enfants et de l'encadrement.**

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,

**Philippe COUDERC**



## Fédération Associations Laïques

Centre Antonin LAC - rue du 139<sup>ème</sup> RI - 15012 Aurillac cedex  
tel : 04 71 48 42 58 - fax : 04 71 48 80 39 - mail : [usepufolep15@yahoo.fr](mailto:usepufolep15@yahoo.fr)

### LISTE DES ENFANTS - SAISON 2011 - 2012

Association : .....

Adresse : .....

Responsable : .....

N°	NOM	Prénom	Age	N°	NOM	Prénom	Age
1				26			
2				27			
3				28			
4				29			
5				30			
6				31			
7				32			
8				33			
9				34			
10				35			
11				36			
12				37			
13				38			
14				39			
15				40			
16				41			
17				42			
18				43			
19				44			
20				45			
21				46			
22				47			
23				48			
24				49			
25				50			

## LISTE DE L'ENCADREMENT - SAISON 2011 - 2012

N°	NOM	Prénom	Adresse
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			

## DEMANDE DE FORFAITS ACCOMPAGNATEURS SAISON

N°	NOM	Prénom	Adresse
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			

**IMPORTANT** : Coordonnées de la personne mandatée par l'association pour retirer les forfaits accompagnateurs à la caisse N°5.

NOM : .....Prénom : .....tel : .....

Adresse : .....